

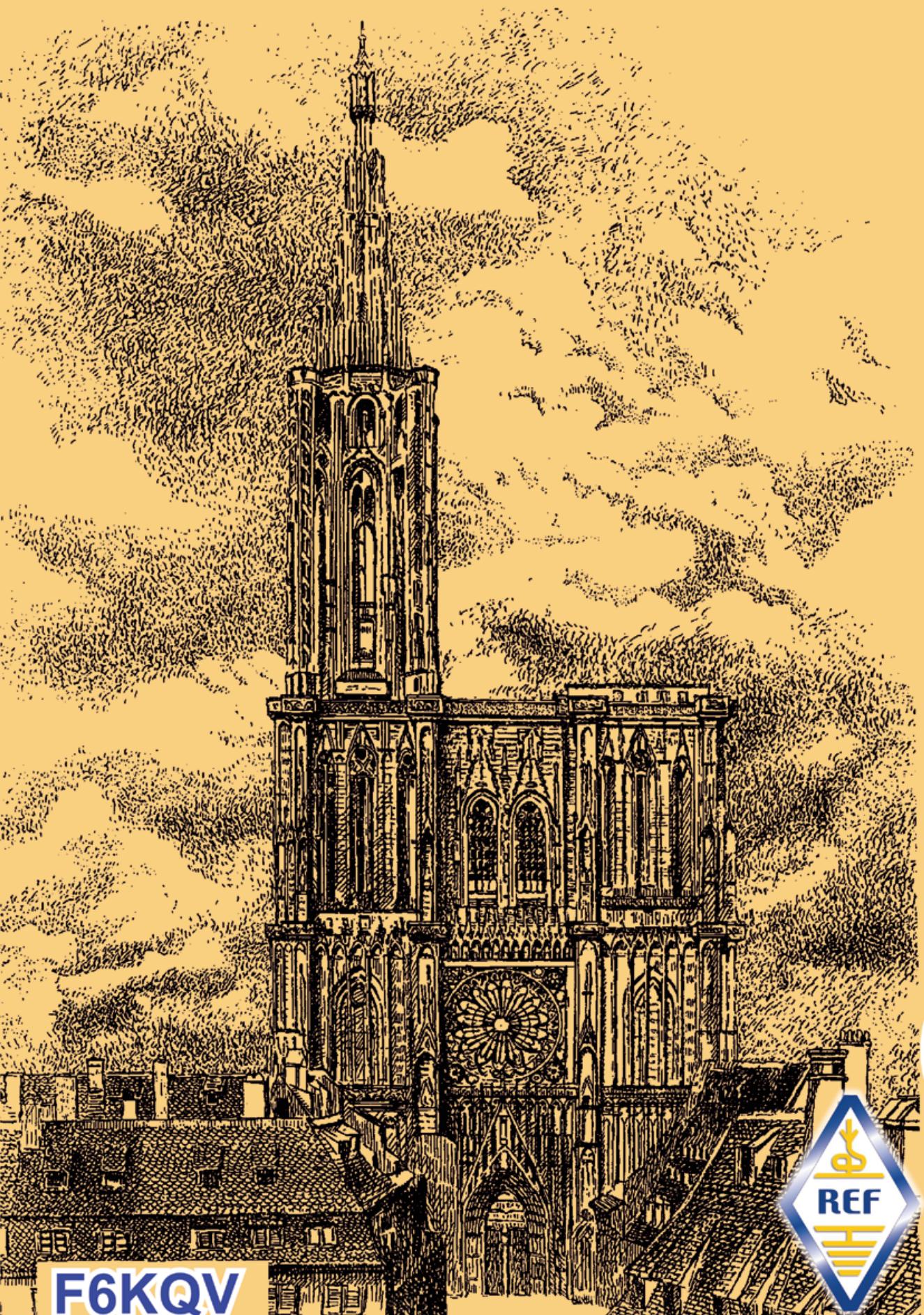
L
I
A
-
S
O
N
67

juil-déc
2025



1

F6KQV
RADIOAMATEURS DU BAS-RHIN



LIAISON 67 * LIAISON 67	
EDITE PAR	REF 67 - 118, Chemin du Grossroëthig 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE
PARUTION	1 décembre 2025
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION	Jean-Claude HEIM – F6IRS 8, rue d'Ensisheim – 67100 STRASBOURG Tél. : 03 88 84 20 89
REDACTEUR EN CHEF	Bruno DURNER - F5NWY 11, rue des Frères - 67540 OSTWALD Tél. : 07 81 03 07 27
REALISATION	F5NWY
COTISATION	30€ pour 2026(version pdf) et 40€ (version papier +/- pdf) à l'ordre du REF67, à envoyer à F1TZV Charles BALLA - 3 rue du Fort FOCH 67207 NIEDERHAUSBERGEN Tél. : 06 06 63 71 28
CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Président	HEIM Jean-Claude F6IRS
Vice-Président	SCHMITT Olivier F4HTB
Secrétaire	BALLA Stéphane F4AKU
Trésorier	DURNER Bruno F5NWY
Trésorier adjoint	BALLA Charles F1TZV
Qsl manager	ROTH Richard F5LLZ
Rédacteur du Liaison 67	DURNER Bruno F5NWY
Responsable de la station	SCHMITT Olivier F4HTB
Correspondant - siège REF	KOEGER Camille F6CMB
Correspondant relais	BRAUN Fabrice F4AVI
Membres	MASSON Bernard
	FUCHS Philippe F8CND
PRESIDENTS D'HONNEUR	SPINDLER Jean-Paul F8ZW †
	PETTELAT André F9AP †
	LEHNING Marc F6BBK
	MISSLIN Francis F6BUF
	HEITZ Denis F6DCD
	LABBE Fernand F2BU †
	CAQUELIN Jean-Yves F5SCD
	BORNERT Jean-Luc F5JFA
VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR	MAETZ Romain F2GZ †
	BERST Jean Daniel F2QZ †
	MARTINI Augustin F1CYE
	LECHNER Bernard F6AQB
MEMBRES D'HONNEUR	SCHNEIDER Jean-Paul F1ALZ
	BEJEAN Jacques F6FBJ
	SCHMITZ Jean-Claude F5GKM
	KRAFT Martin DF5IT †
	VAILLANDET Michel F5TSF †
	GRUSSENMEYER Jean-Louis
	Général KUNTZ DTI Metz

EDITORIAL

4. Le mot du C.A

INFORMATIONS

5. Compte-rendu de la 59^e Assemblée Générale de l'Association REF67.
8. Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du REF67.
La vie du REF67 - SK F6LAE.
9. Les nouveaux statuts.
10. Championnat de France - F6KFH (57) les 7 et 8 juin 2025.
14. Contest MSK144 - 12 et 13 août 2025.
15. Contest IARU VHF - TM9A à Rimling (57) les 6 et 7 septembre 2025.
19. La brocante du REF67 par F5NWY.
20. Contest IARU UHF - F6KFH (57) les 4 et 5 octobre 2025.
23. CIRCUIT FLEX ou COAXIAL FIN pour passer une fenêtre par F5BU.
28. L'ADRASEC, c'est quoi ? par F1SNK.

A RETENIR

30. Agenda 2025.
31. Les balises 144 MHz par F6DCD.

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous remercions les OM's qui par leurs apports d'articles techniques, d'informations et de récits contribuent à la pérennité de notre bulletin « Liaison 67 ».

73 La Rédaction

Rappel : Pour toutes les petites annonces, infos, articles techniques, etc... concernant le « Liaison67 », veuillez SVP faire parvenir les documents à l'adresse du Rédacteur en Chef F5NWY ou par Email : brunodurner@evc.net ou f5nwy@evc.net

LE MOT DU C.A.

L'année 2025 touche déjà à sa fin !

Nous vous rappelons que notre traditionnel pot de fin d'année se tiendra le 21 décembre 2025 à 10h00, au radioclub. Nous comptons sur votre présence pour partager ensemble ce moment de convivialité. Ensuite le radioclub sera fermé pour l'hiver jusqu'au 1^{er} mars 2026.

L'année a malheureusement été marquée par la disparition de notre ami Bernard VOGEL, F6LAE, survenue le 24 septembre, à l'âge de 83 ans. Il restera dans nos mémoires.

Côté bonnes nouvelles, voici les nouveaux licenciés en fréquence cette année :

F4LRP – Fabien SCHWARTZ

F4MQX – Armelle CHATELAIN (qrppette de F4EGX et F4IOX)

Nous avons participé à la quasi-totalité des contests à Rimling, y compris au CQ WW DX de fin octobre. Ce fut une belle réussite, et une première pour F6KQV ! Grâce à l'implication de plusieurs d'entre nous, une présence a pu être assurée pendant les 48 heures du concours. La station a été aménagée pour permettre une utilisation plus fluide, tant pour le trafic que pour la saisie du log en fonction d'une ou deux personnes devant le transceiver.

2026 s'annonce comme une année particulière pour le REF67, puisque nous fêterons les 60 ans de l'association ! À cette occasion, nous prévoyons de choisir un bon restaurant pour notre assemblée générale 2026, et envisageons également d'activer un indicatif spécial pour marquer cet anniversaire.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, une bonne santé, et tous nos vœux de bonheur pour 2026. Portez-vous bien !.

Amitiés à tous,



Pour le C.A.
Jean-Claude F6IRS
Bruno F5NWY

REF 67

ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DU BAS-RHIN

Compte-rendu de la 59^e Assemblée Générale de l'Association REF67.

L'assemblée générale ordinaire du REF67 s'est tenue le dimanche 1 juin 2025 au restaurant « La Bergerie, 45 rue Principale, 67870 BISCHOFFSHEIM ».

Début de la réunion 09h50.

En introduction, F6IRS salue les personnes présentes et les remercie d'avoir fait le déplacement. Il remercie les amis du département 68, Antoine Gonsales, F5TGC, président et Thierry EMS, F4MCT trésorier-adjoint, qui se sont joints à nous à l'occasion de cette réunion.

Notons également la présence de Oliver WEILLER, F4VVC qui revient tout juste des îles Hawaï.

1. Contrôle des pouvoirs et appel des présents.

On compte 43 personnes présentes et 5 pouvoirs.

2. Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. du 9 juin 2024.

Jean-Claude F6IRS lit le compte-rendu de cette A.G. qui ne soulève aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, discussion et vote du rapport moral de l'année 2024.

Ce rapport retrace l'ensemble des activités de notre association et souligne, une fois de plus, son dynamisme. Jean-Claude F6IRS, compte tenu du fait que l'assemblée générale ordinaire est suivie d'une assemblée générale extraordinaire, propose de ne lire que le début du rapport moral, les parties concernant les décès et les nouveaux indicatifs. Ce rapport a été distribué dans la revue Liaison 67. L'assemblée accepte cette proposition. Ce rapport ne soulève aucune question et est adopté à l'unanimité des présents.

4. Présentation, discussion et vote du rapport financier et des réviseurs aux comptes.

Bruno F5NWY, en qualité de trésorier, rappelle les chiffres-clé de l'année 2024. La situation est tout-à-fait saine. On compte, à ce jour, 103 cotisants. Le prix des boissons au bar, qui était d'1,5€ depuis très longtemps, a été réévalué à 2€. Olivier, F4HTB lit le rapport des réviseurs aux comptes, F4GDC Eddie et F4JXQ Loïc, qui n'ont pu se joindre à nous. Ce rapport souligne la bonne tenue des comptes et demande à l'assemblée de donner quitus pour l'année 2024. Le rapport financier et celui des réviseurs aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

Pour l'année 2025, les réviseurs aux comptes seront les mêmes qu'en 2024, Loïc FEJOZ, F4JXQ et Eddie BATTAGLIA, F4GDC.

5. Elections au Conseil d'Administration.

F4LEN Yann et F4LFI Lorry acceptent d'être scrutateurs. On compte 12 votes par correspondance.

Pendant le vote, Antoine GONSALEZ, F5GTC, président du département 68 prend la parole. Il rappelle qu'une nouvelle équipe s'est constituée. La bourse aux échanges aura lieu en novembre. La sortie familiale du mois de juin ne pourra se faire cette année.

6. Projets du REF67 pour 2025.

Le REF67 avec les amis du 57 participera à la Coupe du REF en VHF-UHF-SHF, puis au contest en météorscatter mi-août, au contest IARU/VHF de septembre et IARU/UHF-SHF c'octobre. Les OM participeront au contest Marconi. Des Oms participeront individuellement à divers contests. Nous aimerions pouvoir être présents sur l'air à l'occasion du CQ WW DX SSB de fin octobre.

Bernard MASSON envisage de rééditer la bourse-brocante au radioclub fin septembre.

F4AVI qui s'occupe des relais esquisse les projets pour l'avenir : monter la liaison Hamnet vers le Petit-Ballon côté France, consolider la liaison Freiburg – Petit-Ballon par un échange de parabole, fournie par nos amis allemands. F5KBB a repris de l'activité, et il est prévu de monter un pylône sur la colline de Mutzig pour mettre en place une liaison Hamnet sur site : Suite à ces travaux, il pourrait être possible de remplacer le relais actuellement en place et très peu utilisé par le WebSDR F4KJI. F4HTB n'a, en effet, pas jusque-là pu obtenir d'autorisation pour le réinstaller et expose les difficultés rencontrées. L'AG remercie vivement Olivier F4HTB et Fabrice F4AVI pour leur implication.

7. Remise de récompenses :

3 oms sont à l'honneur : F1TZV qui a obtenu un mérite national en particulier pour son implication régulière à Friedrichshafen.

F5BU, pour son animation de longue date du QSO VHF obtient un mérite départemental.

Jean-Marc LIENHART, qui n'est pas membre du REF obtient une récompense que lui remet Bruno F5NWY.

8. Proclamation du résultat des élections.

Après dépouillement, on a obtenu les résultats suivants :

Nombre de votes exprimés : 55 dont 12 par correspondance, 0 bulletins nuls.

F1TZV 52 voix - F4AKU 44 voix - F4AVI 50 voix
F4HTB 50 voix - F5LLZ 45 voix - F5NWY 55 voix
F6CMB 47 voix - F6IRS 52 voix - F8CND 50 voix
MASSON Bernard 42 voix

Le président F6IRS remercie l'assemblée qui a reconduit le C.A. dans sa totalité. C'est une preuve de confiance que nous devrons mériter.

9. Fixation du montant de la cotisation pour 2026.

A l'unanimité, sur proposition de Bruno F5NWY, l'A.G. décide de maintenir la cotisation de base à 30€ et à 40€ pour ceux qui reçoivent la revue papier. En 2027, il faudra augmenter le niveau de cotisation vu l'augmentation des frais.

10. Rappel des résultats obtenus au cours de l'année 2024 :

Bruno F5NWY rappelle les résultats obtenus par les OM dans les différents contests. Ces résultats figurent dans le rapport moral et sont consultables sur le site de l'association.

11. Points divers.

Comment fêter dignement le 60^e anniversaire de l'association qui aura lieu en 2026. F6IRS lance un appel à idées.

On pourrait demander un indicatif spécial : 6 personnes se proposent pour participer.

Où tiendra-t-on l'A.G. et le repas : plusieurs personnes suggèrent le Mont Saint-Odile si cela est possible.

Plus aucune question n'étant posée, l'A.G. est close à 11h10.

Pour le REF67,
Jean-Claude F6IRS,
Stéphane F4AKU.

Le REF67
*vous souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année.*



REF 67

ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DU BAS-RHIN

Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association REF67, assemblée qui a suivi l'assemblée ordinaire du 1^{er} Juin 2025.

L'assemblée générale extraordinaire du REF67 s'est tenue le dimanche 1 juin 2025 au restaurant « La Bergerie, 45 rue Principale, 67870 BISCHOFFSHEIM ».

Début de la réunion 11h10.

On compte 43 personnes présentes et 5 pouvoirs.

Le seul point à l'ordre du jour est la modification de quelques points des statuts.

Olivier F4HTB, à l'aide d'un powerpoint, présente en détail ces modifications.

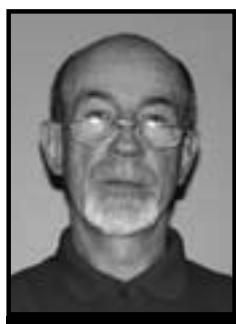
Un article, le numéro 26, fait l'objet d'une demande de clarification afin de bien préciser qui peut demander des modifications du règlement intérieur et dans quelles conditions cela est possible. A la suite de cette demande, Olivier rédige une nouvelle version de cet article.

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité moins 1 abstention par l'assemblée générale extraordinaire.

Fin de la réunion : 11h37.

Pour le C.A. : F6IRS, F4AKU

La vie du REF67



F6LAE
VOGEL Bernard
SK le 24 septembre 2025

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de **Bernard VOGEL, F6LAE ex F6DUM**, le mercredi 24 septembre 2025, à l'âge de 83 ans.



C'était un fidèle de nos réunions mensuelles du dimanche matin qu'il fréquentait avec assiduité en n'oubliant pas de nous rappeler l'heure ! Grâce à lui, nous avons pu visiter le site historique du "four à chaux". Sacré Bernard !

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

Pour le REF67, Jean-Claude F6IRS

REF 67

Association des Radioamateurs du Bas-Rhin

Siège social : 118, Chemin du Grossröhthig - 67200 STRASBOURG

STATUTS

I. De l'Association et de son but.

Article 01

L'association a pour nom : «REF DEPARTEMENT 67» définissant «Réseau des Emetteurs Français du département 67»

Son siège social est fixé au 118, chemin du Grossröhthig – 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE.

Elle est régie par la loi locale, ainsi que par les présents statuts et est inscrite au «registre des associations» du «Greffé des associations» du «Tribunal judiciaire de Strasbourg».

Article 02

L'association a pour objets :

D'assurer la représentation, la promotion et la défense du radioamateurisme au niveau du département du Bas-Rhin.

De développer au mieux sur le territoire du Bas-Rhin les activités des radioamateurs, et ce, en conformité avec les présents statuts.

D'organiser toute réunion, ou autre activité, pouvant contribuer à entretenir et à resserrer les liens unissant les radioamateurs.

De coordonner les activités des radioamateurs du département.

D'assurer le lien avec l'association nationale représentative des radioamateurs.

Article 03

L'association respecte les convictions religieuses et politiques de ses membres et s'interdit toute discussion et action d'ordre politique ou religieux.

II. De la composition de l'Association.

Article 04

Cette association sans but lucratif regroupe les radioamateurs : émetteurs ou écouteurs et toutes personnes intéressées par les ondes et la radioélectricité, sans distinction de culture, d'opinion ou de confession, dans le but de développer et de promouvoir les techniques de la radio et de l'électronique amateur.

L'association comprend :

Des membres adhérents, d'honneur et bienfaiteurs.

Les membres cotisants sont membres adhérents.

Sont membres d'honneur, les membres proposés par le conseil d'administration, en raison de services éminents rendus à la cause du radioamateurisme. Les propositions sont ratifiées en assemblée générale.

REF 67 - 118, Chemin du Grossröhthig - 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE

Les conjoints et enfants d'un membre adhèrent cotisant, domiciliés à la même adresse, bénéficient du statut de membres adhérents soumis à demi-cotisation.

III. De l'admission

Article 05

L'association admet à tout moment de nouveaux adhérents, sous réserve de l'acceptation des statuts et du paiement d'une cotisation annuelle fixée annuellement par l'assemblée générale.

Les statuts de l'association sont accessibles à tout moment via le site internet de l'association. Lors de leur adhésion, les nouveaux membres seront informés de leur disponibilité en ligne et des modalités d'accès.

Les services offerts aux différentes catégories de membres sont définis par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut, sans avoir à motiver sa décision, refuser l'adhésion d'un nouveau membre. Dans ce cas sa cotisation lui est retournée.

Article 06

La radiation des membres adhérents est prononcée en cas de refus de paiement de la cotisation annuelle au-delà d'un délai d'un an, après avertissement par courrier ou circulaire, ou pour faits graves portant préjudice à l'association.

Les membres qui auront été radiés par le conseil d'administration pour un motif grave disposent de quinze jours après avoir été mis en demeure par lettre recommandée pour fournir leurs explications, soit écrites, soit orales. Le délai court à compter de la première présentation à l'adresse du destinataire. Si l'intéressé ne répond pas dans les délais impartis, la décision est confirmée.

Article 07

Tout membre qui, pour quelque raison que ce soit, cesse de faire partie de l'association, ne peut prétendre à aucun remboursement ni à aucune indemnité.

Tout membre qui quitte l'association ou en est radié, puis revient, sera considéré comme un nouveau membre.

IV. De l'administration.

Article 08

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé d'un minimum de 5 membres et d'un maximum de 10 membres.

Seront élus membres du conseil d'administration, lors de l'assemblée générale, les 10 candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix par classement décroissant et à condition qu'ils aient recueilli au moins la moitié des votes exprimés.

Les membres du conseil d'administration doivent être majeurs au regard de la loi.

L'envoi d'un appel à candidatures sera effectué 2 mois avant l'envoi de la convocation pour l'assemblée générale.

Article 09

Le conseil d'administration, renouvelable chaque année, est élu par l'assemblée générale, au scrutin secret, selon les modalités fixées par le conseil d'administration et précisées dans la convocation.

L'ensemble des membres élus, constituant le conseil d'administration, élit son bureau en choisissant parmi eux, le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Les délibérations du conseil d'administration sont consignées dans le registre spécial de l'association et signées par le président et le secrétaire.

Article 10

Le Président est l'organe et le représentant légal de l'association, tant sur le plan judiciaire qu'extrajudiciaire .

Il convoque les membres du conseil d'administration lorsqu'il le juge nécessaire, et au minimum une fois par trimestre.

V. Des Assemblées Générales

Article 11

Une assemblée générale de tous les membres se tient chaque année, à une date fixée par le conseil d'administration et communiquée aux membres au moins 30 jours à l'avance

Tous les membres sont tenus moralement de participer à l'assemblée générale. En cas d'empêchement, ils peuvent donner pouvoir par écrit à un autre membre participant à l'assemblée. Ce pouvoir n'est toutefois pas valable pour l'élection au conseil d'administration. Pour l'élection au conseil d'administration, le vote par correspondance est accepté.

Les membres de moins de 18 ans peuvent participer à l'assemblée générale et avec droit de vote.

Pour l'assemblée générale, les membres adhérents seront convoqués au moins 15 jours à l'avance du jour, heure et lieu de réunion par convocation individuelle adressée par écrit, courrier postal ou courriel.

La convocation contient également l'ordre du jour.

Article 12

Seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent donner lieu à une discussion suivie d'un vote en assemblée générale.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité, celle du président est prépondérante.

Pour les votes, à l'exclusion de celui pour le conseil d'administration, chaque participant à l'assemblée générale dispose de sa propre voix ainsi que, le cas échéant, des voix correspondant aux pouvoirs qui lui ont été remis. Toutefois, chaque membre ne peut détenir plus de trois pouvoirs.

Toute question dont l'ajout est demandée dans l'ordre du jour doit être adressée, par écrit, à un membre du conseil d'administration au moins 30 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

Article 13

Le rapport moral, le rapport financier et le projet de budget élaborés par le conseil d'administration, doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Le rapport financier, présenté en assemblée générale, doit mentionner les remboursements des frais de mission, de déplacement ou de représentation effectués au bénéfice des membres de l'association.

Article 14

Les délibérations de l'assemblée générale sont consignées dans le registre spécial de l'association et signées par le président et le secrétaire.

VI. Des Assemblées Extraordinaires

Article 15

En cas de nécessité, le président peut, avec l'assentiment du conseil d'administration, convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Une telle assemblée doit également être convoquée par le président dans un délai de 30 jours, sur demande motivée de la majorité des membres du conseil d'administration ou d'au moins un tiers des membres de l'association.

Article 16

Le président doit informer les membres par une convocation individuelle, adressée par écrit, des date, heure et lieu de l'assemblée générale extraordinaire. Cette convocation doit être envoyée au moins 30 jours avant la date prévue et préciser l'ordre du jour.

Article 17

En cas de vacance de la présidence, le conseil d'administration procédera à l'élection d'un nouveau président. À défaut, le conseil d'administration convoquera une assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire élira un nouveau bureau, qui restera en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante. Cette dernière sera convoquée conformément aux conditions prévues au titre V, l'élection complète se déroulant conformément aux dispositions du titre IV des présents statuts.

VII. Ressources de l'association.

Article 18

Les ressources de l'association se composent :

Des cotisations versées par les membres pour participer aux activités de l'association ;

Des ressources exceptionnelles, notamment des subventions ;

Des dons de toute nature en faveur de l'association ;

De toutes autres ressources autorisées par la loi ;

Des revenus du patrimoine de l'association.

Le montant de la cotisation est fixé chaque année en assemblée générale.

Article 19

Les fonds de l'association sont utilisés pour assurer son fonctionnement.

Les membres du conseil d'administration ne peuvent percevoir aucune rétribution en raison de leur fonction.

Les membres rétribués ou indemnisés ne peuvent participer aux séances du conseil d'administration ou de l'assemblée générale qu'avec une voix consultative.

L'association peut rembourser les frais de déplacement ou de mission, sous réserve de l'accord préalable du conseil d'administration.

VIII. De la dissolution.

Article 20

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement pour se prononcer sur la dissolution de l'association, doit réunir au moins la moitié plus un des membres en exercice.

Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée entre le 14^e et le 30^e jour suivant la précédente.

REF 67 - 118, Chemin du Grossroëthig - 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE

Lors de cette seconde convocation, l'assemblée peut délibérer valablement, quel que soit le nombre de membres présents.

La dissolution de l'association doit être approuvée à la majorité absolue des membres présents.

Article 21

En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un commissaire chargé de la liquidation des biens de l'association.

L'actif net de liquidation, s'il existe, est attribué à l'association «**RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS**» ou à une autre association poursuivant un objectif similaire.

En aucun cas, cet actif ne pourra être partagé entre les membres.

IX. Des dispositions générales.

Article 22

Le siège social de l'association peut être établi en tout lieu du département, sur proposition du président et par décision de l'assemblée générale.

Article 23

Les présents statuts peuvent être modifiés en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration ou sur requête du tiers des membres et faite au moins 30 jours avant la date de l'assemblée générale.

Article 24

Le président est tenu de notifier au tribunal, dans un délai de trois mois, tout changement survenu dans l'administration de l'association.

Article 25

L'adhésion à l'association, matérialisée par le paiement de la cotisation, vaut acceptation sans réserve des présents statuts.

Ces documents sont disponibles pour consultation avant toute adhésion, auprès des membres du conseil d'administration ou sur le site internet de l'association.

Article 26

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration.

Il précise les règles de fonctionnement interne de l'association ainsi que ses modalités d'application.

Toute modification du règlement intérieur peut être proposée à tout moment par un membre de l'association auprès du conseil d'administration.

Les modifications ou ajouts sont adoptés soit par l'assemblée générale, à la majorité des votes exprimés, soit par le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents. Toute décision votée en assemblée générale prévaut et peut, le cas échéant, annuler, confirmer ou modifier toute disposition adoptée antérieurement.

Le règlement intérieur s'impose à tous les membres de l'association dès son adoption et entre en vigueur immédiatement, sauf disposition contraire.

Statuts modifiés en Assemblée Générale en date du 01 juin 2025

Le Secrétaire

BALLA Stéphane

Le Président

HEIM Jean-Claude

Championnat de France - F6KFH (57) les 7 et 8 juin 2025

Les contesteurs :

F1OET - F1ULQ - F5NWY - F5PPG - F6DCD - F4IZC

Equipements :

144 : IC9700 + ampli TAJFUN + 2x9 TONNA
 432 : IC475 + ampli F5PPG + 4x13 DK7ZB
 1296 : IC9700 + ampli F1ULQ + parabole
 2300 : FT817 + transverter et PA



Les qso's :

66 en 2m, 27 en 70cm, 45 en 23cm, 6 en 13cm

Les DX :

F5SGT/P (IN88KD) à 768 km en 2m
F5SGT/P (IN88KD) à 768 km en 70cm
OL9W (JN99CL) à 800 km en 23cm
OE5VRL (JN78DK) à 525 km en 13cm



F5PPG - F4IZC



F5NWY



F1ULQ - F1OET



F5NWY - F1ULQ

Contest MSK144 - 12 et 13 août 2025

Cette année (F5NWY et F1OET) avons décidé de renouveler l'expérience en MS de l'année dernière.

Mardi le 12/08 nous sommes montés au point haut en JN39OC et nous avons mis en route une station 2m IC9700 suivi d'un PA Tajfun et 2 X 9 elts DK7ZB . Nous avons trafiqué sous F6KFH jusqu'au mercredi 13/8 à 14 heures.

Comme nous avons mis une station 70cm, nous avons participé une petite heure à la soirée d'activités 432MHz où nous avons contacté l'une ou l'autre station G sous l'indicatif F5NWY/P. **Le dx** : G4CLA IO92JL 701 km

Nous avons essayé de contacter en MS des stations autour de 2000km. Les conditions n'étant pas spécialement bonnes, on a finalisé avec assez peu de QSO à cette distance. Après avoir reçu le report, il nous manquait souvent le 73.

L'ODX RK3AF 2061km KO75WO.



RESPECTEZ LES PROCÉDURES AVANT TOUT.

Les prochains essaims sont prévus :

- le 13-14 décembre 2025 « les Géminides »
- le 2-3 janvier 2026 « les Quadrantides »

Suite à diverses discussions, ci-dessous vous trouverez un lien très bien fait concernant la théorie : <http://radio.meteor.free.fr/fr/theorie.html>

Je reprends les conclusions de la page.

C'est la longueur d'onde utilisée (ou son équivalent en fréquence), qui conditionne la durée et la puissance reçue en gardant les autres paramètres identiques. En clair la durée du signal est inversement proportionnelle au carré de la fréquence. A titre indicatif.

Exemple : Un écho est observé sur 144.2 MHz qui dure 1 seconde, le même écho en FM sur 90.1 MHz durera 2.6 s et 7s sur 55.25 MHz (canal 2) enfin 25 s sur 28.5 MHz.

Il existe également un fréquence de "coupure" qui se situe aux alentours des



19 contacts :

- 10 au dessus 1500km
- 8 entre 1500 et 1000
- 1 moins de 1000km

Remarque : cette année tout le mardi soir nous avons été gênés par des stations locales qui émettaient sur la fréquence d'appel, souvent à contre temps, en 15s et en appelant des stations à moins de 200km.



200MHz pour des conditions dites "normales". Des observations d'échos à des fréquences plus élevées ont été faites mais elle sont extrêmement dépendantes de la sensibilité du matériel utilisé et en général on observe que les échos les plus puissants. L'amplitude réelle dépend des plusieurs facteurs comme la puissance de l'émetteur, l'antenne, et la position relative du météore. Strictement du point de vue physique l'amplitude du signal varie comme l'inverse de la fréquence à la puissance 3/2. Ainsi un écho sur 144.2 MHz avec une amplitude de 1 μ V, donne sur 90.1 MHz, 2 μ V, sur 55.25 MHz, 4.2 μ V et sur 28.5 MHz 11.4 μ V.



difficultés à distinguer les échos météoritiques de l'activité humaine. Cela est discuté plus en détail dans la partie "Matériel".

Le MS peut très bien se pratiquer en 50MHz et avec succès. Par contre en 70cm, il faut mettre des moyens conséquents et surtout beaucoup de patience.

Avec très peu de moyens on peut expérimenter dans ce domaine en utilisant le radar de Graves.

<https://physicsopenlab.org/2020/10/28/meteor-rf-scattering-receiving-system/>



La carte des contacts



La lune, point blanc de la photo

Contest IARU VHF - TM9A les 6 et 7 septembre 2025

Les contesteurs :

F6JMT - F1OET - F1ULQ - F4FET - F4HHL - F4HJO - F4TJE - F5NWY - F5PPG - F6DCD - F8FKI (Joel F6JMT - Guillaume F4FET - Mickael F4TJE - Johann F4HHL - Fabien F4HJO - Manu F8FKI - Olivier HB9GWJ).

Equipements :

IC-9700 + amplis.

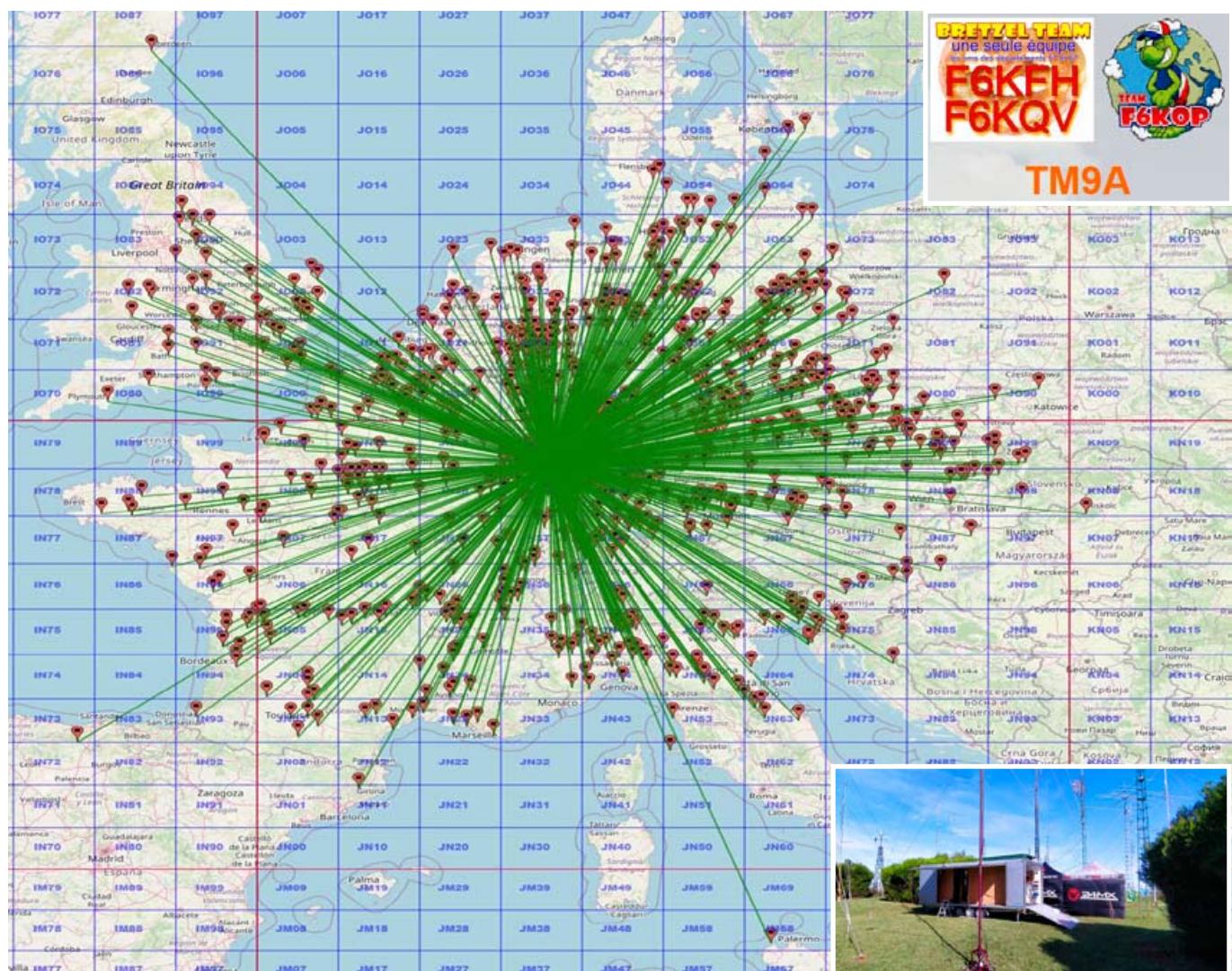
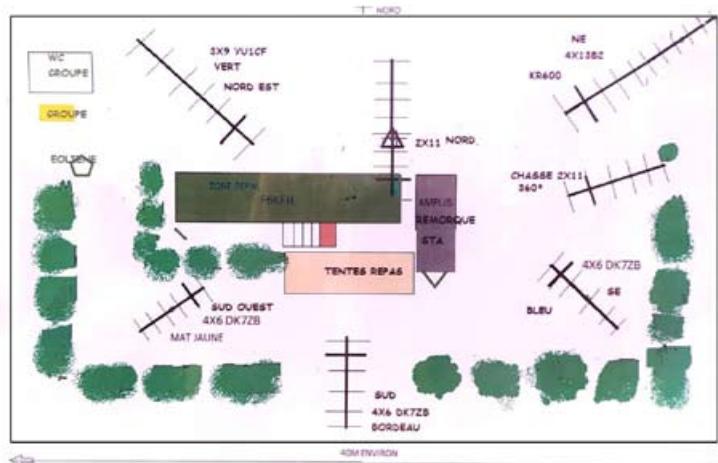
Antennes :

plusieurs groupements - 1x (3x9 els YU1CF) + 1x (4 x 13B2) + 3x (4x6 DK7ZB) + 2x (2x11 els)

Les qso's : 1015 en VHF

Le DX : IP9X (JM68IE) à 1293 km

Le WX : beau temps avec du soleil, un peu de vent



REF 67 - 118, Chemin du Grossroëthig - 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE



Johann F4HHL - Guillaume F4FET

Mon appréciation (F5NWY) :

Quelques jours avant le contest, j'avoue que j'étais un peu nerveux à l'idée de gérer le trafic simultané de deux opérateurs, chacun avec ses groupements d'antennes, ainsi que la saisie directe au clavier. Mais au final, j'ai été agréablement surpris par la simplicité du processus. L'aide précieuse de Johann (F4HHL), qui me guidait avec ses signes de la main, a vraiment facilité les choses. La coordination entre nous a été parfaite. Un grand merci à toute l'équipe de F6KOP pour l'organisation impeccable, la mise en place et l'équipement de qualité. L'ambiance du contest était excellente, et le résultat a été très apprécié de tous.



Manu F8FKI - Robert F1OET - Jean-Luc F1ULQ - Mickaël F4TJE

LA BROCANTE DU REF67 (2^{ème} Edition) par F5NWY

La deuxième édition de la brocante Radio, Électronique et Informatique du REF67 s'est tenue comme prévu le dimanche 21 septembre 2025.

Le temps n'était pas au beau fixe, mais nous avons réussi à éviter la pluie qui s'était annoncée en début d'après-midi. Entre 40 et 50 OM et passionnés de matériel radio sont venus troquer ou acheter ce dont ils avaient besoin.

Plusieurs participants en ont profité pour se débarrasser, à des prix tout à fait sympathiques, d'objets encombrants, en faisant don au REF67 du montant des ventes. Ce rendez-vous a également été l'occasion de retrouvailles : certains ne se connaissaient jusque-là que par leurs contacts sur les différentes fréquences.



2^{ème} édition Le REF67 organise
la dimanche 21 septembre 2025
une brocante Radio, Electronique et Informatique
de 9h00 à 17h00 au radioclub du REF67

Organisation - Installation Exposants:
Le brocanteur devra apporter son radioélectronique et matériel informatique et ses professionnels, membres et administrateurs du REF67. La participation gratuite sera uniquement réservée aux exposants qui nous verseront une participation de 20€. Le paiement du stand ne devra pas excéder 20€.

Les exposants devront nous verser entre 7100 et 8000, le devront appartenir à une personne physique telles et protéger le stand de la vente de la vente à 10 exposants maximum.

Les inscriptions se feront par un simple envoi d'un e-mail à 202510@myradioclub.fr

Adressat: Prenez contact à 10 exposants maximum.

Organisation - Stand matériel:
Pour les personnes qui souhaitent nous vendre un appareil ou accessoire, une table sera mise à disposition par un membre de l'association à l'intérieur du local. Vous devrez déposer votre biens au moins le 20 septembre après 14h et 17h.

L'association ne sera pas responsable concernant votre matériel déposé.

Ce jour étant placé sous le signe de la vente, nous demandons à nos exposants sur votre stand sera pour que l'itat du matériel correspondre à la description que vous avez fait de votre matériel nous vous demandons de faire un étiquetage de son stand. Nous devra être respecté au plus haut de mercredi 20 septembre 2025 au mercredi à partir de 10h00.

Les demandes de débit se feront par un simple envoi d'un e-mail à 202510@myradioclub.fr

Organisation - Visiteurs:
Les visiteurs pourront venir à l'intérieur du local. L'accès aux visiteurs et amateurs sera mis à notre disposition.

Repas de midi:
Des barbecues seront mis à disposition. Les personnes devront manger sur place et ne pas déposer de déchets. Une grande table d'environ 30 à 35 personnes sera mise en place sous le préau.

Merci d'envoyer un mail à 202510@myradioclub.fr pour nous informer votre place à table.

Nous espérons vous voir nombreux, cordialement.

REF67
118 chemin du Grossroëthig
67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE

D'autres sont venus pour prendre contact avec l'association ; j'ai pu sympathiser avec un OM et un SWL en leur apportant les informations dont ils avaient besoin. L'un d'entre eux vient maintenant le mercredi soir, ce qui est tout à fait FB (très bien).



Le barbecue traditionnel s'est déroulé sous notre abri, rénové en 2022 : nous avons ainsi pu déjeuner à l'abri de quelques averses. Nous étions 24 personnes — une belle brochette, comme dirait un OM de la vallée de la Bruche (F2WA).

En conclusion, la 3^e édition est d'ores et déjà programmée pour 2026. Un grand merci à tous ceux qui ont aidé à la préparation et au rangement.

Contest IARU UHF - F6KFH (57) les 4 et 5 octobre 2025

Équipe des opérateurs :

F1OET – F1TZV – F1ULQ – F1VEO – F4LFI – F5NWY
F5PPG – F5ONL – F6ASS – F6DCD – F6IRS



Équipements utilisés :

- 70 cm : IC-9700 + ampli BEKO
- 23 cm : IC-9700 + ampli 200W homemade (F1ULQ)
- 13 cm : IC-705 + transverter + ampli
- 3 cm : IC-705 + transverter + ampli

Antennes :

- 70 cm : 4 x 13 éléments DK7ZB
+ 1 x 23 éléments Wimo
- 23 cm : Parabole 1,50 m
- 13 cm : Antenne 44 éléments
- 3 cm : Parabole 120 cm

QSO réalisés :

- 70 cm : 192 qso
- 23 cm : 17 qso
- 13 cm : 2 qso
- 3 cm (10 GHz) : 2 qso

Meilleurs DX :

- 70 cm : **OM6A** (JN99JC) – 844 km
- 23 cm : **OK4C** (JN79BU) – 507 km
- 13 cm : **PI4GN** (JO33II) – 474 km
- 3 cm : **DR9A** (JN48EQ) – 98 km



La station 70cm

Conditions météo :

Propagation médiocre le samedi, légèrement meilleure le dimanche. Le WX fut difficile tout au long du week-end, avec des averses fréquentes et de fortes rafales de vent.



Préparatifs :

Le mardi précédent le contest, Robert (F1OET) et moi avons effectué une vérification complète du site à Rimling : coaxiaux, connecteurs, antennes 4x13 éléments DK7ZB. Nous avons également monté une 23 éléments Wimo sur le second pylône équipé d'un rotor, installé un câble d'alimentation pour le préampli ainsi qu'un coaxial 1/2 pouce jusqu'à l'antenne. Tout était prêt, il ne restait qu'à installer les préamplis le samedi matin.

Installation le samedi :

À notre arrivée (Robert, Lorry F4LFI et moi), nous avons monté les préamplis et installé la station 70 cm comme d'habitude : amplis, commande de relais, branchements vers les antennes.

Malgré des tests positifs à domicile, l'ampli BEKO se mettait en sécurité à cause d'un retour de masse. Après quelques vérifications, Jean-Luc (F1ULQ) a confirmé le problème. Solution : utiliser un seul ampli avec une commande de relais pour choisir entre les deux antennes. Une fois la modification faite, tout fonctionnait.

À midi, la station 70 cm était presque prête. Il ne restait qu'à installer le micro-casque avec préampli maison (basé sur un schéma pour micro dynamique) et le module de répartition audio.



F4LFI - F1TZV

Pause déjeuner (gastro-nomique !) avec pique-nique tiré du sac. Lorry F4LFI goûtais déjà à l'ambiance du contest.

Mise en place de l'ensemble des stations :

Après le repas, Felix (F1VEO), Michel (F5PPG), Pascal (F6ASS) et Walter (F5ONL) nous ont rejoint, Robert, Lorry, Jean-Luc et Denis ont terminé l'installation des stations 23 cm, 13 cm et 3 cm.

Charles (F1TZV) a pris en charge la préparation du 10 GHz et au vu de la météo, il fallait vraiment être motivé.

Stations déployées :

- 70 cm : IC-9700 + 1 PA + groupement 4x13 éléments + 1x23 éléments Wimo
- 23 cm : IC-9700 + PA + préampli + parabole 1,5 m
- 13 cm : IC-705 + transverter (20w) + antenne 44 éléments
- 3 cm : IC-705 + transverter + parabole

A 16h, Jean Claude et Bruno ont démarré le contest en 70cm. Vers 24h nous avons arrêté avec 129 QSOs mais avec une moyenne kilométrique inférieure à 300km. Ce n'était pas si mal et quelques heures de sommeil seraient les bienvenues.

Dimanche matin :

À 7h30, Robert tente de démarrer le groupe électrogène, la batterie était déchargée. Pas de panique : la Meriva était à proximité. Grâce aux câbles de démarrage, le groupe a pu repartir, ronronnement à l'appui !

Pascal et Lorry se sont appropriés le micro en 70cm et malgré une propagation médiocre, ils ont empilés les QSOs au cours de la journée.

Bilan :

- Un menu "gastro" au top, préparé par notre chef F1ULQ
- Une météo capricieuse : averses, vent fort
- Propagation globalement médiocre
- Une excellente ambiance d'équipe
- Un nombre de QSO en 70 cm supérieur à l'an dernier, et plus de points malgré les conditions

Pour Lorry (F4LFI), c'était une première participation et il semble avoir pleinement apprécié l'expérience. Nous aurons sans doute le plaisir de le compter à nouveau parmi nous l'an prochain !

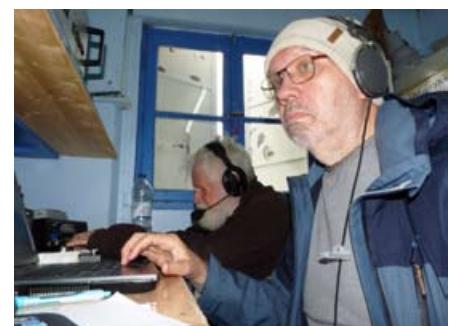
Bruno – F5NWY
Robert - F1OET



F1ULQ



F6IRS



F6IRS - F5NWY



F6ASS - F5PPG



F6DCD - F1OET



F6ASS - F1OET

CIRCUIT FLEX ou COAXIAL FIN pour passer une fenêtre ?

Introduction

Il y a déjà quelques temps, durant un QSO de section VHF du département 67, des OM, ayant reçu leur indicatif récemment, ont parlé de la difficulté pour passer un câble coaxial par une fenêtre de manière permanente ou occasionnelle.

Dans mon jeune temps, les fenêtres n'étaient pas « étanches », car il y avait souvent plusieurs millimètres de jeu, ce qui laissait la possibilité de passer un câble en devant, au pire, limer quelques mm si besoin. Parfois, il fallait carrément percer un trou dans le dormant ou cadre, mais cela ne posait pas de problème car il était en bois.



Fig.1 Les trois circuits testés : Flex, Câble 1,9 mm et câble SR 5 mm

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Les fenêtres sont le plus souvent en PVC, avec ou sans armature métallique, quelques fois entièrement métalliques, et comportent toujours des joints d'étanchéité ne laissant normalement aucun jeu. Du coup, impossible d'y passer un câble même que de 6 ou 5 mm de diamètre.

Deux OM ont toutefois signalé qu'il était possible de trouver sur Internet des dispositifs étudiés pour cela, d'une épaisseur de l'ordre de 2 mm. Ce n'est pas beaucoup, mais ...

Je me suis alors demandé si l'utilisation d'un circuit Flex (circuit imprimé flexible disponible en 0,1 mm d'épaisseur chez mon fournisseur habituel de circuits imprimés) pourrait être une solution intéressante avec des fenêtres en PVC ne comportant pas trop d'armature métallique. Et pour avoir une réponse à ma question, le mieux était d'essayer !

Le circuit Flex

De nombreuses options étaient possibles. Ce que j'ai finalement retenu est un circuit Flex simple face de 21,5 cm de long et de 2,9 cm de large. Voir Fig.1. Afin d'autoriser une certaine puissance, la largeur de la piste pour l'âme a été choisie de 10 mm. L'ensemble

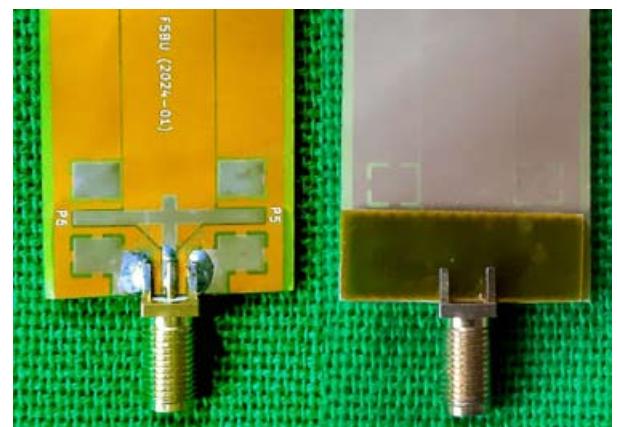


Fig.3 Détails du montage d'un connecteur SMA bord de carte

se comporte comme une ligne de type guide d'ondes coplanaire. Travaillant avec le logiciel de CAO Kicad, j'ai utilisé l'un des outils de calcul du logiciel pour déterminer l'isolation à respecter entre âme et masse pour avoir une impédance de ligne de 50Ω . Voir Fig.2.

A chaque extrémité du circuit, il y a la possibilité de souder : soit directement un câble coaxial fin dans l'axe du circuit, ou perpendiculairement à lui ; soit un connecteur SMA bord de carte également dans l'axe du circuit, ou perpendiculairement à lui.

Personnellement, j'ai utilisé des connecteurs SMA bord de carte en insérant et collant un morceau d'époxy de 1,6 mm d'épaisseur (du circuit imprimé sans cuivre, ou PVC, ...) en dessous du Flex pour rigidifier le Flex au niveau des connecteurs et assurer une meilleure solidité à l'ensemble. Voir Fig.3.

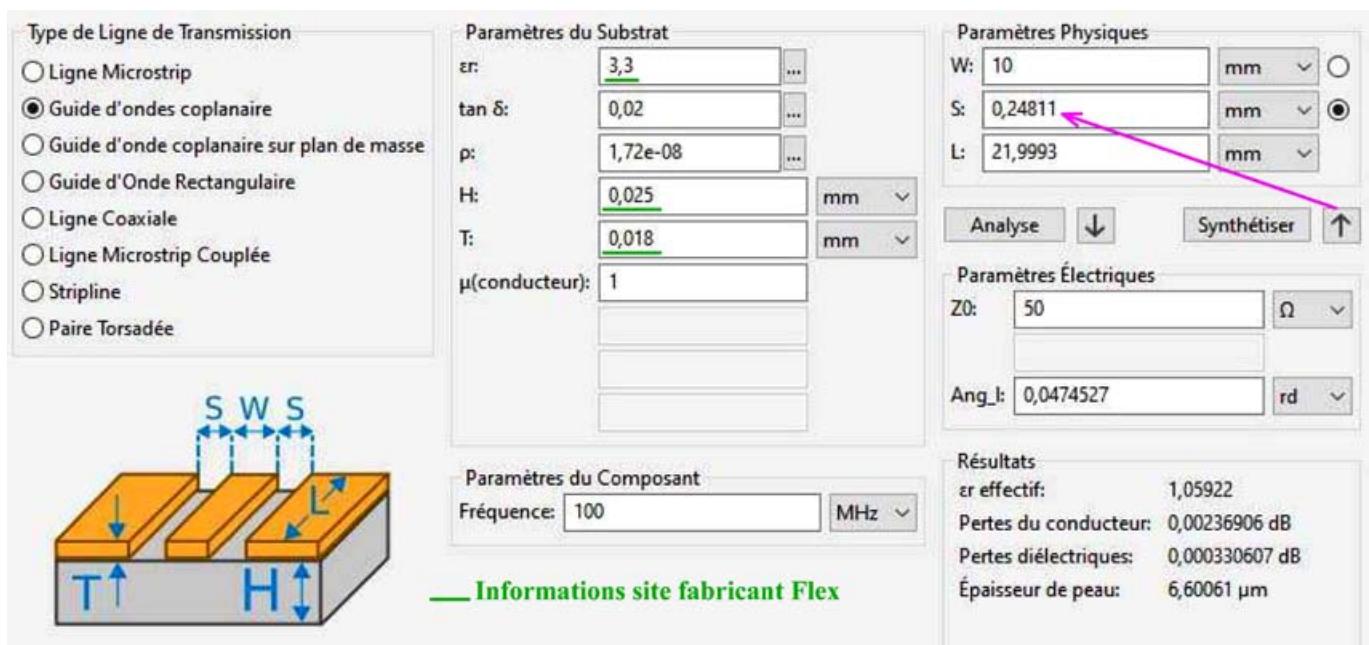


Fig.2 - Détermination de l'isolation S entre âme et masse

Un circuit du commerce

Afin de pouvoir comparer les résultats, j'ai également commandé un câble d'une vingtaine de cm de long « Câble pio Coaxial RF de 50 Ohm, Adaptateur BNC à BNC, pour Porte et Fenêtre » chez JX Store. Épaisseur mesurée : 1,9 mm. Voir Fig.1.



Résultats

La Fig.4 montre, sur un même graphique, l'atténuation en fonction de la fréquence : en magenta celle du circuit Flex, et en brun celle du circuit commercial. En plus, à des fins de comparaison, il y a en bleu celle d'un câble semi rigide de 5 mm de diamètre et d'environ 28 cm de long ; et en vert la courbe de calibration du NanoVNA-F (V1.0.3, prêté par Michel, F1CLQ) ayant servi aux mesures.

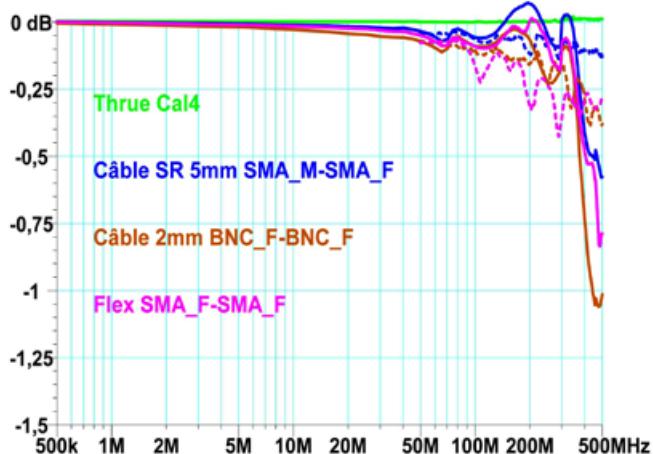


Fig.4 Atténuation en fonction de la fréquence des différents circuits. Traits pleins : NanoVNA-F ; traits pointillés : HP8753C



Fig.6 - Mesure du circuit Flex traversant une fenêtre

la position du Flex. Impossible d'effectuer les mesures avec un autre instrument, trop difficile à placer près d'une fenêtre.

La composition de la structure de la fenêtre est sans doute un point important. Toujours est-il, que des essais réalisés à 145 MHz ont permis d'envoyer 100 W CW dans une charge résistive (voir Fig.7 et 8) durant deux minutes, sans constater d'effet sur le Flex, protégé par un film plastique pour les cas de pluie. Des mesures avec un thermomètre

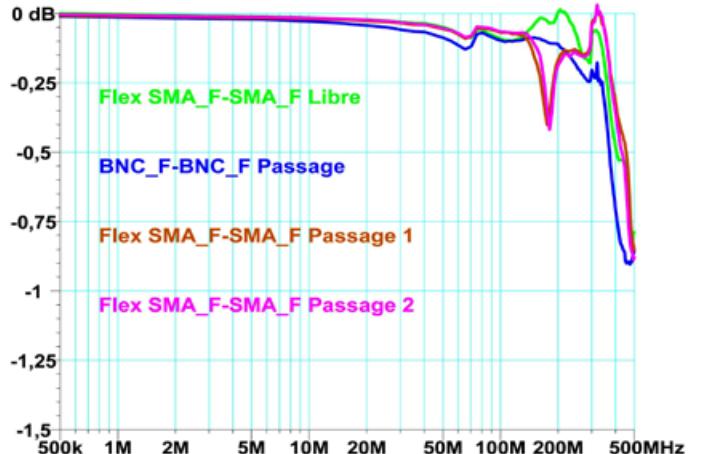


Fig.5 Comparaison Libre - Passages de fenêtres

On remarque que les courbes des trois circuits montrent des fluctuations un peu bizarres, relativement semblables au delà de 50 MHz, et présentent un « pic » d'atténuation vers 500 MHz. Attention toutefois, l'échelle est de 0,25 dB/division ! Du coup, toutes ces mesures étant effectuées les circuits en espace libre, j'ai également effectué des mesures avec mon HP8505A, et, les résultats étant différents, j'ai demandé à Michel d'effectuer les mêmes mesures avec son analyseur vectoriel HP8753C. Les courbes, encore différentes, sont représentées en pointillés. Les atténuations sont sans doute un peu trop faibles pour permettre des mesures très précises.

La Fig.5, redonne la courbe du circuit Flex en espace libre, une courbe pour le circuit commercial et deux courbes pour le circuit Flex lorsque les circuits traversent une fenêtre en PVC à armature métallique. Voir Fig.6. Comme on pouvait s'y attendre, il y a de petites différences selon

infra-rouge n'ont révélé que des différences de températures inférieures à 10°, alors qu'une partie du circuit était au soleil et l'autre à l'ombre au moment des mesures.

Conclusion

En dessous de 80 MHz, les trois circuits se comportent de manière identique et supportent au minimum 100 W. Au delà, les différences, entre les résultats de mesures en fonction de l'instrument utilisé, laissent planer un doute et le mieux est d'essayer.

Le câble de 1,9 mm était un peu écrasé pour passer la fenêtre de test. Cela allait bien, mais il ne faudrait pas devoir le mettre et l'enlever trop souvent.

Le circuit Flex étant vraiment très fin, il permet de passer sans problème une fenêtre « moderne » en PVC avec joint et donne de bons résultats et une solidité raisonnable. Il faut juste veiller à ce que les câbles raccordés ne le tordent pas trop. Côté intérieur, un montage avec le connecteur perpendiculaire au circuit est peut être plus facile à utiliser, car une torsion du câble « enroule » alors le Flex sur lui même (attention, pas de tour complet). A l'extérieur aussi, si cela est compatible avec la protection contre la pluie, un départ perpendiculaire du câble peut être préférable. Une fixation des câbles raccordés permet également de résoudre ce problème de torsion du Flex.

Remarques :

- Un raccordement direct avec un câble coaxial est aussi possible. La Fig.9 montre un essai avec un câble téflon de diamètre 2,6 mm. Là aussi, il est sans doute judicieux de coller un morceau d'époxy sous le circuit et de le laisser déborder un peu sous le câble pour l'y coller ou fixer à l'aide d'un collier afin de ne pas solliciter les soudures.

- Finalement, j'ai eu la possibilité de faire rapidement un essai d'atténuation avec une fenêtre en aluminium, et les résultats m'ont beaucoup étonnés : jusqu'à 80MHz, je n'ai pas trouvé de différence significative par rapport aux mesures sur l'autre fenêtre : l'atténuation est toujours inférieure à 0,15 dB. Au delà, les pics d'atténuation visibles sur la Fig.5 étaient, au mieux, un peu plus importants, mais augmentaient parfois au delà de -1,5dB selon le positionnement du Flex.



Fig.7 Côté intérieur du passage d'une fenêtre avec le Flex



Fig.8 Côté extérieur du passage d'une fenêtre avec le Flex

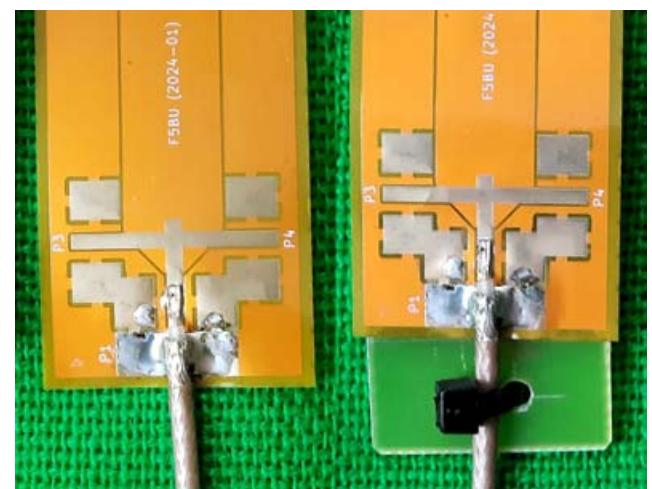


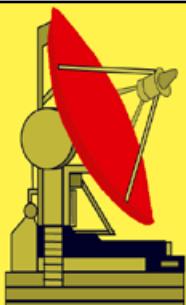
Fig.9 Montages d'un câble coaxial de 2,6 mm

Là aussi, le mieux est d'essayer ...

- Comme on pouvait s'y attendre, une goutte d'eau au dessus de l'isolation âme-masse provoque des pics d'atténuations. Aussi, si je devais laisser un circuit exposé aux intempéries, je placerais la partie extérieure du circuit Flex entre deux couches de mousse à l'intérieur de la protection contre la pluie. Cela limiterait les effets de la rosée, de la pluie et de la glace.

- Il me reste quelques circuits, et je peux en faire refaire si cela intéresse quelques lecteurs.

73 de Jean-Paul GENDNER, F5BU - f5bu@orange.fr - site f5bu.fr



FASS TRANSMISSIONS

**INSTALLATEUR PROFESSIONNEL
AGRÉÉ EN RADIOPHONIE**

2, rue Alfred Kastler - 67300 SCHILTIGHEIM - Tél. : 03 88 19 42 19 – Fax : 03 88 18 85 23

Internet : www.fasstransmissions.com - E-mail : fass@fasstransmissions.com

NOMENCLATURE 2025-2027

**Merci de vérifier vos coordonnées et de me signaler toute erreur
que je puisse effectuer les corrections nécessaires.**

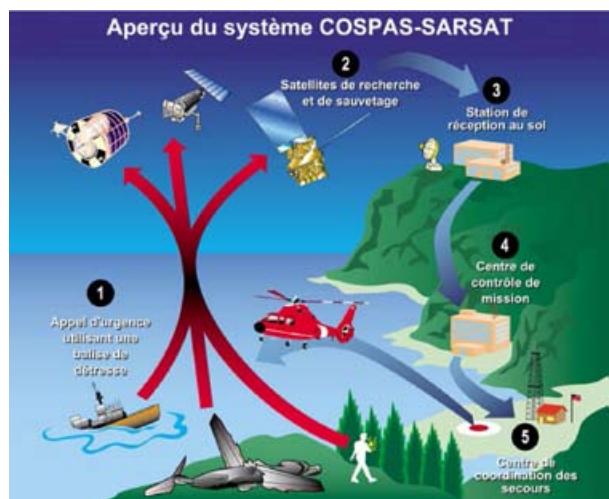
**N'hésitez pas à m'envoyer un e-mail si vous souhaitez
que je confirme que vos données sont bien enregistrées
dans la base du REF67.**

Merci à toutes et à tous, cordiales 73, Bruno - F5NWY

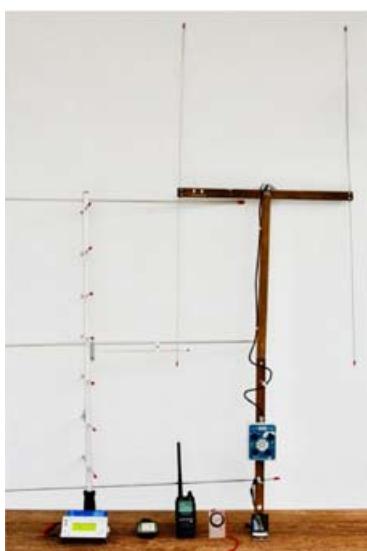
L'ADRASEC, c'est quoi ?

Les radioamateurs souhaitant participer au service de la Sécurité Civile sont regroupés au sein des ADRASEC (association des radioamateurs au service de la sécurité civile) qui sont affiliés à la FNRASEC. Chaque ADRASEC a pour mission historique la recherche des balises de détresse d'avions (ou de navires). Cette recherche s'appuie sur la technique radiogoniométrique qui conduit à une triangulation. Actuellement la plupart des balises émettent un signal modulé sur 121,500MHz (243 MHz pour les aéronefs militaires) ainsi que des datas (identification, pays d'origine, position) dans la bande 406 MHz.

Ces émissions sont détectables par la constellation des satellites du système COSPAS-SARSAT, fondé par les USA, Russie, Canada et France. L'alerte est centralisée par le FMCC du CNES à Toulouse et répercutée à l'ARCC (armée de l'air) sur le site de Lyon – Mont Verdun.



Ce même centre gère également les signalements de disparition d'un aéronef et met en alerte la Préfecture du département concerné, ainsi que les radioamateurs de l'ADRASEC. A partir de la zone de recherche initiale, les OM alertés cherchent à déterminer le foyer de l'émission 121 MHz par triangulation et à décoder la trame émise en 406 MHz afin d'affiner la localisation.



Le dispositif de recherche est coordonné par la Gendarmerie au sein du PC Recherche, et au sein de ce dernier le PC transmission de l'ADRASEC répartit les équipes de goniométrie afin d'enchaîner les mesures à partir de points hauts. La difficulté principale provient de la nécessité de séparer le signal incident des réflexions qui se manifestent dans les vallées, les zones habitées, ou sur la végétation mouillée...Plusieurs techniques permettent cette séparation signal incident / signaux réfléchis.

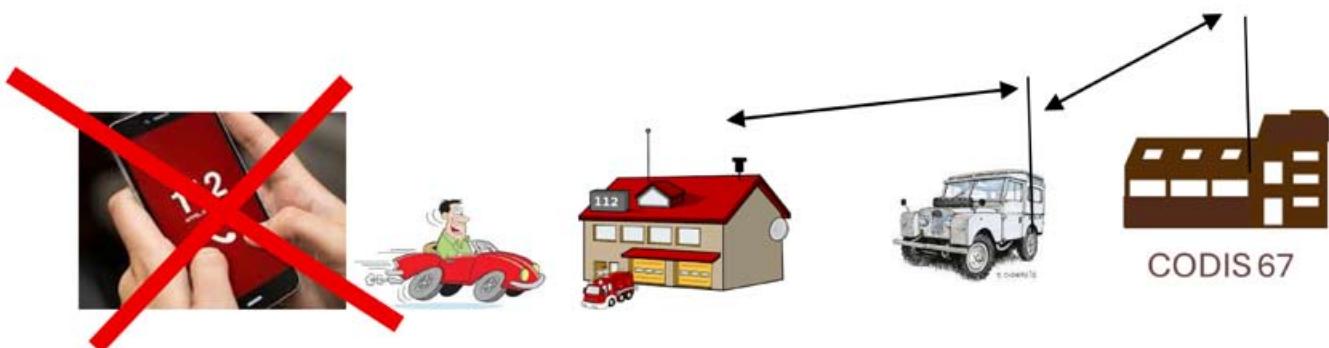
Une autre mission se fait peu à peu prégnante : l'appui aux services de secours pour renforcer leur résilience en mettant en place un réseau radio de suppléance basé sur des matériels et technologies éprouvés et robustes. La numérisation croissante des transmissions, en particulier de la téléphonie, conduit à une fragilité intrinsèque des communications. Un black-out électrique ou des glissements de terrain emportant les relais par exemple conduiraient rapidement à un effondrement de la téléphonie et de l'internet, menaçant l'organisation des secours à la population.

Deux types de liaisons devront être assurées :

- Les liaisons entre le COD (centre opérationnel départemental) préfectoral et le COZ-Est (centre opérationnel de zone) à Metz afin d'assurer la remontée des informations et des demandes de renforts extra-départementaux. La phonie, la CW et les modes numériques sont utilisés via nos transpondeurs fixes et mobiles.

- Les liaisons entre les 48 centres d'incendie et de secours du Bas-Rhin et le CODIS (centre opérationnel départemental d'incendie et de secours) situé à Wolfisheim afin d'assurer la coordination des secours, en particulier des renforts car plus de 50% des opérations font intervenir au moins deux centres. Ce type de situation va nécessiter la mobilisation d'un grand nombre d'opérateurs du service amateur pour assurer les veilles radios sur nos fréquences entre des centres d'incendie et de secours et des secteurs ne disposant plus de couverture. Le déploiement de relais/transpondeurs mobiles et leur autonomie électrique sera le complément indispensable à la mobilisation de tous.

73, Laurent - F1SNK



AGENDA 2025

DECEMBRE

- 3 - 5 : ARRL Contest 160 m en CW
 12 - 13 : National TVA – ARRL 10 m contest en cw/ssb.
21 : **Réunion mensuelle à 10 heures au radio club.**
Pot de fin d'année,
 (persuadez vos yl's de réaliser de bons petits gâteaux).
 31 : Réveillon.

ATTENTION !

*Pour les infos de dernière minute, veuillez écouter le qso VHF
 du vendredi soir sur 145.400 MHz à 20h00 locales.*

Tous les contest sur :

<https://www.contestcalendar.com/contestcal.html>

LE
 MOT
 DU REDACTEUR

Ce numéro Liaison67 est le dernier de l'année 2025.

Comme chaque année, je me permets une petite relance pour récolter vos contributions !

Alors, si le cœur vous en dit, prenez quelques instants pour rédiger un petit article accompagné d'une ou deux photos : montage, trafic, expédition, SOTA... à vous de choisir ! Je me charge du reste.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, et surtout une **Excellente Année 2026**, pleine de santé, de bonheur et de belles réalisations.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Cordiales 73 et à bientôt...

F5NWY - Bruno

Les balises 144 MHz par F6DCD

144 MHz Beaconlist for F6DCD in JN38RQ								
European beacons, last updated 21/09/2025 You may change callsign and locator!								
Frequency	Callsign	Locator	QTF	QRB	ERP (W)	Antenna	QTF	Remarks
Rx en quasi-permanence							faible = (319..529)	
							moyen = (419..559)	
							fort = (529..599)	identification en télégraphie
144.4040	DB0THE	JO51EL	33	374	5	omni	faible	21/09/2025
144.4159	PI7CIS	JO22DC	331	441	45	Dipole	90/270	10/02/2018 qrt ?
144.4180	ON0UCL	JO20HP	318	298	20	Big Wheel	omni	26/10/2023 qrt ?
144.4230	PI7HVN	JO22WW	347	485	1	Big Wheel	omni	faible
144.4256	F5ZAM	JO10EQ	303	428	10		omni	21/09/2025
144.4260	HB9F	JN36RX	180	190	10		omni	21/09/2025
144.4280	DO0JT	JN67JT	102	407	30	2 x 4+4 Dipole	270/337	faible
144.4369	F1ZXK	JN18AS	273	397	30	Big Wheel	omni	21/09/2025
144.4310	PI7BRG	JO21HP	330	386	10	vert	omni	18/10/2017
144.4350	DB0LBV	JO61EH	48	457	0.4	2xdip	omni	21/09/2025
144.4442	DB0FGB	JO50WB	63	354	15	4 x 3 el. Y	omni	21/09/2025
144.4490	HB9HB	JN37OE	186	168	10	2 el Y	315	fort
144.4550	F5Z XV	JN38BP	268	98	2		omni	21/05/2025
144.4550	DB0MMO	JN49RV	46	198	15		omni	21/05/2025
144.4650	DB0ANN	JN59PL	71	293	0,3	vert	omni	05/10/2017 singrist
144.4680	F1ZAW	JN37EE	206	185	10	Big Wheel	omni	02/05/2023
144.4750	DB0HRF	JO40FF	22	186	15	turnstile	omni	21/09/2025
144.4800	F6ZAQ	JN09CM	283	536	20	Halo	omni	21/09/2025
Non Rx en quasi-permanence								
144.4499	DM0HVL	JO62KI	41	559	9		omni	319 le 18/10/2017 qsb
144.4090	F5ZSF	IN88GS	275	800	50	9 El. Y	90	559 le 31/10/2017
144.4050	F5ZRB	IN87KW	268	786	400	7 El. Y	240	transatlantic beacon
144.4520	GB3ANG	IO86MN	325	1120	20	4 el. Y	160	DG5YIL 19.07.2006
144.482	GB3NGI	IO65VB	312	1173	120	2 x 4 el.Y	45/135	EI5FK 25.04.2006
144.4300	GB3VHF	JO01DH	302	589	30	2 x 3 el.Y	288/348	new details 26.02.2006
144.4100	IK1FJI	JN44MJ	165	492	10	eggbeater	omni	15/09/2024 singrist
144.4420	IK4PNJ	JN54QK	146	559	10	2 x dipole	omni	559 le 06/06/2015 goeftberg
144.4190	IQ2CY	JN55AD	153	440	10	Big Wheel	omni	15/09/2024 singrist
144.4150	IQ2MI	JN35WW	174	307	1	dip	110	15/09/2024 singrist
144.4040	IW1AVR	JN35PA	182	408	10	Big Wheel	omni	559 le 06/06/2015 goeftberg
144.4800	LA8VHF	JO48XX	7	1156	100	3 x 2 el. Y	150	559 le 28/12/2016
144.4540	OK0EWW	JO80FF	72	672	0,3		dip N/S	559 le 25/08/2016
144.4710	OZ7IGY	JO55WM	20	817	25	Big Wheel	omni	OZ7IS 16.07.2005
144.4610	SK7VHF	JO65KJ	24	832	10	Halo	omni	539 le 25/08/2016
144.4810	SR3VHX	JO82KL	54	786	25		omni	519 le 27/09/2014
QRT								
144.4148	DB0JW	JO30EK	339	210	10	2xbig wheel	omni	07/07/2025 QRT
144.4860	DM0PR	JO44JH	8	632	50	2 x 6 el. Y	0/180	14/05/2025 QRT



REF 67

118, Chemin du Grossrœthig
67200 STRASBOURG Montagne-Verte



REUNIONS HEBDOMADAIRE LE MERCREDI SOIR AU RC DE STRASBOURG

PERMANENCES AU RADIO-CLUB du REF67

Le mercredi soir à partir de 20 heures
Rencontre amicale des OM's du REF 67

SITE DU REF67 :

www.ref67.fr

F5KAV

Réunion tous les 2^e dimanche du mois
à 9h30 à l'école de WALBOURG

Permanence quasiment tous les dimanches
matin au RC de Walbourg. Pour plus de détails,
consultez l'agenda sur le site web www.f5kav.fr

F5KBB

Les dimanche matins à la demande de 9h00 à 12h00
(sauf en cas de réunion mensuelle au REF67).
Le RC F5KBB est ouvert le mardi soir à partir de 20h.
(le qso CW a été arrêté)

QSO DE SECTION

Le vendredi soir à 20 heures sur 145,400 MHz en FM
Le dimanche matin à 9h30 sur 3621,5 kHz (+/- QRM en BLU - entre 3619 et 3624kHz)
et à 10h15 sur 50,180 MHz +/- QRM en BLU

AUTRES QSO

Le samedi à 9h00 sur 7,067 MHz ou 7,167 MHz en cas de QRM (QSO informel avec des OM du dpt 67)
Le premier jeudi du mois à 20 heures sur 145,6125 en FM QSO ADRASEC
Le dimanche matin de 8h00 à 11h00 sur 144,750 MHz (relais de Strasbourg - F1ZUV) en FM (QSO des marcheurs)
Tous les matins de 11h45 à 12h30 +/- sur 145,400 MHz en FM (QSO de l'apéro)

Relais de Wissembourg :
F5ZCQ
(analogique)
145,725 MHz
shift (- 600 kHz)
(1750 Hz)

F1ZOK
(numérique D-STAR)
Out : 439,8375 MHz
shift (-9,4 MHz)
In : 430,4375 MHz

Relais UHF des Vosges du Nord :
F5ZUK
432,8375 MHz
shift (- 1,6 MHz)

Intercom : infos sur
www.f5kav.fr

Digi APRS **F5ZEE** :
144,800 MHz

Relais D-Star :
F5ZEE-B
Out : 439,800 MHz
shift (- 9,4 MHz)
In : 430,400 MHz

Relais cross-band :
F5ZAW
145,2125 MHz
(TCS : 67 Hz)
433,425 MHz

Relais cross-band :
F1ZUV
144,750 MHz - 439,750 MHz
TCS : 67 Hz en UHF

Relais du Valsberg :
F5ZAU
145,612.5 MHz
shift (- 600 kHz)
(TCS : 67 Hz)

NOUVEAU

Relais D-Star Strasbourg Sud :
F1ZVF
Out : 430,3625 MHz
shift (+ 9,4 MHz)
In : 439,7625 MHz
LOC : JN38RL

Relais D-Star Strasbourg Centre :
F5ZOW
Out : 439,850 MHz
shift (- 9,4 MHz)
In : 430,450 MHz
LOC : JN38UO

Relais D-Star Haguenau :
F1ZDZ-B
Out : 430,375 MHz
shift (+ 9,4 MHz)
In : 439,775 MHz
LOC : JN38VT

Balise 23cm SHF dépôt 67
F5ZBS
(en place depuis
le 23 juillet 2022
à Mutzig)
1296,740 MHz
LOC : JN38RN

Relais DMR UHF du Bischenberg :
F5ZAV
Out : 430,2625 MHz
shift (+9,4 MHz)
In : 439,6625 MHz
CC : 1
INFOS :
<http://ipsc2fr.radio-amat.fr/ipsc>

Relais DMR UHF de la plaine d'Alsace :
F1ZKT
Out : 430,2875 MHz
shift (+9,4 MHz)
In : 439,6875 MHz
CC : 1
INFOS :
<http://ipsc2fr.radio-amat.fr/ipsc>

UHF DMR/FM Mixte F1ZDD
Paramètres F1ZDD DMR :
Out : 430,2375 MHz
shift (+9,4 MHz)
In : 439,775 MHz
LOC : JN38VT
A l'arrêt pour l'instant
(Connecté au réseau pour l'instant)
Paramètres F1ZDD FM :
Out : 430,2375 MHz
shift (+9,4 MHz)
TCS : 67 Hz en émission
également sur
29,160 et 50,520 MHz
en FM narrow
(Connecté au RRF)

NOTE :

pour éviter toute
confusion, réglez
la fréquence
sur OUT et
programmez le
shift + ou shift -
pour passer
en IN et accéder
au relais